

REGLEMENT COMPLEMENTAIRE TOURNOI des Volants du Rhin

- 1- Le tournoi est autorisé sous le numéro en cours...
- 2- La juge-arbitre principale de la compétition est **Tiffany NOMBRET**.
- 3- Le tournoi se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBaD. Ces éléments du règlement particulier complètent les dispositions du RGC. Certains points pourront éventuellement être complétés au vu des inscriptions et des équipements attribués. Il est géré par le logiciel Badnet.
- 4- Tout participant doit être licencié et ne pas être sous l'effet d'une sanction fédérale le jour du tirage au sort afin de pouvoir participer au tournoi.
- 5- Les matchs se jouent au meilleur des trois sets de 21 points.
- 6- Le tournoi n'a qu'une catégorie Senior qui est ouverte à partir de la catégorie Minime à la catégorie Vétérane.
Les disciplines proposées sont : DH – DD – DMx
- 7- Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues en cas de forfait après l'envoi des convocations. Il devra prévenir le club organisateur (coordonnées figurant sur la convocation) de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition, les pièces justificatives à la Ligue Grand Est de Badminton, 4 rue Jean Mentelin 67000 STRASBOURG, par tout moyen prouvant la date de réception. Le recommandé avec AR n'est plus obligatoire. Le justificatif peut également être envoyé par mail à l'adresse suivante: valeriesabigno@lgebad.com.
- 8- Une tenue de Badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur est exigée sur les terrains.
- 9- Les décisions du juge-arbitre sont sans appel. Il est en droit d'exclure partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points du règlement.
- 10- Les horaires diffusés pendant la compétition le sont à titre indicatif. Tout joueur doit être présent dans la salle une demi-heure avant son premier match. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match. Tout joueur désirant s'absenter de la compétition devra le signaler au juge-arbitre et à la table de marque. Un joueur qui ne se présenterait pas sur le terrain dans les cinq minutes suivant l'appel de son match pourra être déclaré forfait par le juge-arbitre.
- 11- Les volants sont à la charge des joueurs (partage équitable). En cas de litige, le volant officiel, **RSL 3**, devra être utilisé. Les volants seront fournis gratuitement lors des finales. Le volant officiel sera en vente dans la salle.
- 12- Le temps de repos entre les matchs est de 20 minutes minimum.
- 13- Le temps de prise de contact avec les terrains sera de 3 minutes à partir de l'appel du match. Ce temps est décompté du temps de repos.
- 14- Les matchs sont majoritairement auto-arbitrés. Tout joueur pourra, à tout moment, faire appel au juge-arbitre qui pourra désigner un arbitre habilité par la CDOT, s'il le juge nécessaire.
- 15- Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match et un nombre suffisant de volants (sauf pour les finales).
- 16- Seuls auront accès au plateau de jeu :
 - les joueurs disputant un match ou appelés pour un match,
 - leurs entraîneurs ou conseillers durant les interruptions réglementaires,
 - les organisateurs et les officiels techniques.La règle du coaching durant les sets (« coaching permanent ») ne sera pas autorisée. Les personnes en attente de vouloir conseiller devront se tenir derrière la ligne jaune le long des tribunes en dehors des interruptions.

Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le juge-arbitre et lui seul.

17- Tableaux

Pour tous les tableaux à l'exception du Double mixte D8D9, les séries proposées sont : R4R5, R6D7, D8D9 et PNC.

Le tableau Double mixte D8D9 sera scindé : Double mixte D8 et Double mixte D9.

Les joueurs pourront s'inscrire dans 2 disciplines différentes.

Le sur classement est autorisé à condition que le CPPH le plus fort du tableau soit inférieur à 16 fois le CPPH du joueur(se) se surclassant.

Les joueurs(ses) P12 ou NC ne pourront s'inscrire que dans la série PNC, le sur classement leurs est refusé.

C'est le classement au 11 mai 2024 qui sera pris en compte pour le tirage au sort.

Le mode de compétition retenu est la poule pour la 1^{ère} phase et l'élimination directe, sauf poules uniques, pour la phase finale (à partir des 1/16 de finales).

Le comité organisateur en accord avec le juge-arbitre, se réservent le droit de modifier les poules et/ou tableaux, si besoin, et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.

Le comité organisateur, pour le besoin de la compétition pourra fusionner ou scinder les tableaux

Un(e) joueur(se) sans partenaire pourra s'inscrire au choix et le club fera son possible pour lui en trouver un(e).

18- Inscription.

Le nombre d'inscriptions est limité à 250 joueurs(ses) pour le tournoi, nous tiendrons compte de la date d'arrivée des inscriptions en cas de surnombre.

Les inscriptions se feront exclusivement en ligne sur Badnet ou Ebad

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 17 mai 2024. Le tirage au sort est fixé au samedi 18 mai 2024.

Le montant des droits d'engagement est fixé à :

16 € pour 1 tableau

21 € pour 2 tableaux

Le mode d'inscription et de paiement peut être individuel ou par club. Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant des feuilles d'inscriptions mal remplies seront supportées par le club en cause.

- 19- Tout volant touchant une quelconque des parties de la structure sera compté « faute » au service et en cours de jeu.
- 20- Une buvette sera ouverte pendant toute la durée du tournoi avec restauration rapide (plats chauds et froids) et boissons chaudes et froides.
- 21- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou incident durant la compétition.
- 22- Tout participant à la compétition s'engage à respecter les règles sanitaires en vigueur et que l'organisateur aura mises en place au moment du tournoi sous peine d'exclusion.

Votre participation au tournoi implique l'adhésion au Règlement Général des Compétitions et au présent règlement.